

du Liban et inciterait toutes les parties intéressées à mettre fin aux affrontements, à répondre favorablement aux appels lancés pour établir un cessez-le-feu et à éviter toute action qui pourrait aviver le conflit.

Réforme des Nations Unies

La réforme administrative et budgétaire des Nations Unies s'est poursuivie au cours de l'année. Bien que l'atmosphère de crise provoquée par la solvabilité précaire de l'Organisation se soit détendue, les événements récents, notamment dans le domaine du maintien de la paix, ont fait voir à tous les États membres qu'un système onusien plus fort et plus dynamique servira les intérêts de la communauté mondiale. Le Canada a été au premier rang des États qui ont travaillé à l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination (CPC) afin que les réformes adoptées par l'Assemblée générale soient exécutées intégralement et dans les délais prévus. Par ailleurs, la commission spéciale, créée sous l'égide du Conseil économique et social (ECOSOC) et chargée d'étudier l'appareil intergouvernemental dans les domaines économique et social, n'a pas réussi à s'entendre sur des propositions précises qui permettraient de simplifier le système. Cependant, cette étude se poursuit au sein de l'ECOSOC même et de l'Assemblée générale, avec la participation active du Canada.

L'ONU est aujourd'hui une organisation moins lourde et plus efficace. La suppression progressive de plus de 12 % de l'ensemble des postes d'état-major (de 25 % des postes de niveau supérieur) s'effectue selon les prévisions. Le Secrétaire général a apporté de grandes améliorations à la structure organisationnelle du Secrétariat. L'appareil de prise de décisions administratives et budgétaires a été rationalisé; le CPC assume maintenant une plus grande responsabilité dans ce domaine ainsi que dans l'établissement des priorités. Le Canada est fermement engagé envers la réforme des Nations Unies; c'est peut-être ce qui explique pourquoi il a été élu au poste de vice-président du CPC pour l'année qui vient.

Les institutions spécialisées

Les institutions spécialisées des Nations Unies avaient aussi pour mot d'ordre le renouveau et la réforme. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a amorcé une revue de ses objectifs généraux, de ses programmes locaux et de son administration, soit l'examen le plus vaste de ce genre qu'elle ait entrepris depuis sa création en 1945. Divers cabinets d'experts-conseils et d'experts autonomes y ont collaboré et la Conférence générale se penchera sur les résultats à sa réunion générale de 1989. Une revue analogue est en cours à l'UNESCO où le nouveau directeur général, Federico Mayor, a créé une commission de personnalités, présidée par M. Knut Hammarskjöld et chargée d'étudier la gestion et le rendement du personnel au Secrétariat.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a élu un nouveau directeur général, le Dr H. Nakajima, le premier ressortissant japonais à diriger une institution spécialisée des Nations Unies. L'OMS est en train d'abandonner son rôle de promoteur de la santé pour se consacrer davantage à la technologie. Au cours de l'année 1988, elle a continué d'aider les gouvernements à élaborer des stratégies nationales pluridisciplinaires dans le cadre de son Programme mondial de lutte contre le SIDA. En outre, les pays du monde ont maintenant les moyens de faire disparaître la

polio complètement grâce au Programme élargi d'immunisation de l'Organisation.

Lorsqu'un navire de guerre américain a abattu un avion commercial d'Air Iran dans le golfe Persique, faisant de nombreuses victimes, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a joué un rôle capital dans l'établissement des faits, avec la coopération de tous les intéressés, et dans l'examen de nouvelles lignes directrices destinées à empêcher qu'un tel incident se produise de nouveau. Le Conseil de l'OACI a en outre décidé de tenir sa prochaine assemblée triennale au siège de l'organisation à Montréal.

En juin 1988, la Conférence internationale du travail a adopté deux conventions d'intérêt pour le Canada, l'une sur la sécurité et la protection de la santé dans le secteur de la construction et l'autre, sur la promotion de l'emploi et la sécurité sociale. Pour le Canada, le clou de la conférence de l'Organisation internationale du travail a été le débat sur la révision de la Convention concernant les populations autochtones et tribales. Cet instrument établit des lignes directrices pour le respect des droits économiques, sociaux et culturels des populations indigènes. Les organisations autochtones du Canada ont participé à la formulation de la position que le gouvernement et les groupes de travail canadiens ont avancée.

Le Commonwealth

Le Canada a continué de jouer un rôle de premier plan dans les affaires du Commonwealth, car il accorde une grande valeur à l'action que cette organisation unique exerce pour favoriser un consensus et étendre la compréhension à l'échelle internationale. La plupart des activités que le Commonwealth a menées au cours de l'année reflétaient les préoccupations exprimées par les chefs de gouvernement à leur dernière réunion tenue à Vancouver en octobre 1987.

Cette réunion a donné un nouvel élan à la lutte continue contre l'apartheid en Afrique du Sud grâce à l'adoption du programme d'action de l'Okanagan pour l'Afrique australe et à la création d'un comité de huit ministres des Affaires étrangères sous la présidence de M. Clark. Au cours de ses réunions tenues l'an dernier à Lusaka, Toronto et Harare, le comité a travaillé à la réalisation des principaux objectifs de son mandat, notamment : élargir, resserrer et intensifier les sanctions contre l'Afrique du Sud; aider les États voisins, y compris le Mozambique, qui ont été gravement touchés par les mesures de déstabilisation de l'Afrique du Sud; exercer une action en Afrique australe pour aider les victimes et les adversaires de l'apartheid, notamment pour faire échec à la censure et à la propagande de l'Afrique du Sud; et assurer l'avenir de la Namibie.

L'inauguration du siège de l'Agence du Commonwealth pour l'enseignement à Vancouver en novembre a marqué le début d'une nouvelle période de coopération fonctionnelle au sein de l'organisation. Suite à son approbation de principe par les chefs de gouvernement en 1987, cette nouvelle agence du Commonwealth pour le télé-apprentissage a bénéficié de solides appuis de la part du gouvernement de la Colombie-Britannique aussi bien que du gouvernement fédéral. Elle vise à aider les universités et collèges de tous les pays du Commonwealth à tirer profit des techniques du télé-apprentissage. Le Canada a joué un rôle de premier plan dans la création de l'Agence, le premier organisme du Commonwealth de ce genre qui n'ait pas son siège en Grande-Bretagne; deux Canadiens ont été nommés à son